



Opération

Aménagement de la Maison du Terroir

Maître d'ouvrage

Association de Rencontres et Animations rurales

Maîtres d'œuvre

Marie-Anne PERCHE, architecte dplg, scpa Perche-Bougault

Programme

- Mise en accessibilité de tous les locaux par la création d'un ascenseur et d'un escalier
- Agrandissement de la salle de spectacle à 92 places
- Création de loges et aménagement d'autres locaux «périphériques»

Chronologie

- 2006 : élaboration d'un cahier des charges
- 2008 / 2011 : études de maîtrise d'œuvre
- 2012 : travaux des tranches 1 et 2
- 2014 : travaux de la tranche 3
- Sept. 2014 : réception de chantier

Coûts

Tranches 1 et 2 : 360 358 € ht
Tranches 3 : 193 542 € ht
Total : 553 900 € ht

Surfaces traitées (SHON)

833 m²

1^{er} prix de la construction bois en Bourgogne
Palmarès 2013 Réhabilitation

Pour en savoir plus : <http://www.maisonterroir.com/>

Au début des années 1990, la Maison du Terroir a été aménagée en plein cœur de bourg de Genouilly, dans l'écurie d'une vieille ferme restaurée. Très active, cette association propose, autour de la création et la diffusion culturelles, des expositions, des spectacles, des séances de cinéma, des activités multiples et un point multimédia, le tout, ouvert au public.

En 2006, le bâtiment s'organisait en deux volumes principaux, l'un sur trois niveaux et le second accueillant la salle de spectacle sur deux niveaux. Au rez-de-chaussée se trouvaient l'accueil et des salles d'exposition. À l'étage, une salle multimédia, une salle de spectacle et des salles de stockage. Au niveau supérieur se trouvaient la régie et une salle de rangement. Le bâtiment est assorti de peu d'espaces extérieurs, servant uniquement à l'évacuation des personnes en cas d'incendie.

Ces lieux étaient adaptés aux activités lors de la création de l'association mais le développement de certaines activités et la configuration du bâtiment ont généré au fil du temps des dysfonctionnements :

- la capacité d'accueil de la salle de spectacle devenait insuffisante



- l'utilisation différente des salles posait des problèmes de chauffage, peu performant. Aucune isolation n'existait.
- l'accessibilité pour tous n'était pas assurée
- les loges étaient mal situées et peu pratiques
- il n'existait pas d'office pour permettre d'éventuels pots de l'amitié
- une partie du bâtiment n'était pas aménagée.

Devant ce constat partagé avec l'association, le CAUE a proposé un cahier des charges destiné à consulter des maîtres d'œuvre.

L'association a alors pris conscience de l'importance des travaux à réaliser et a opéré une longue recherche de subventions.



Bâtiment actuel

L'entrée est clairement affirmée, un dégagement est aménagé devant le bâtiment évitant le stationnement le long des murs et devant les entrées de secours.

Le premier objectif du projet était de rendre accessibles tous les niveaux du bâtiment par la création d'un ascenseur et d'un escalier installés dans un **volume simple extérieur**. Cette extension joue à la fois le contraste et l'harmonie avec le bâtiment existant tout en pierre avec une peau en bardage bois à lames fixes horizontales à claire-voie. Ce jeu de matière se retrouve également dans l'ambiance intérieure, entre parois en pierre et parois blanches, bois anciens et bois fini du parquet, de l'escalier et des menuiseries.

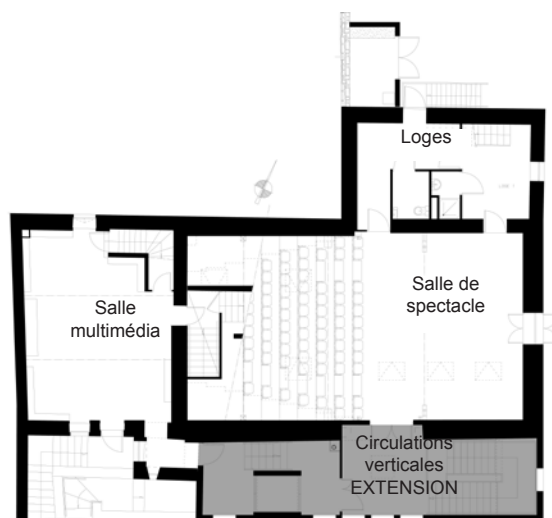
L'agrandissement de la salle de spectacle à 98 places a pu être envisagé une fois les circulations verticales sorties du bâtiment. Ainsi l'espace central de la salle de spectacle a été récupéré pour y installer des fauteuils, qui offrent en outre une meilleure visibilité sur la scène.

La création de loges et l'aménagement d'autres locaux «périphériques» sont venus compléter la rénovation et améliorer à la fois la qualité d'accueil et la pratique des différents usagers.

L'extension est en ossature bois de douglas et les planchers sont en bois massif. L'escalier et les menuiseries intérieures et extérieures sont également en bois.

D'un point de vue thermique, les objectifs affichés étaient ceux de la RT 2005 rénovation. La production de chaleur est assurée par une pompe à chaleur sur trois forages verticaux. L'émission de chaleur est assurée par un plancher chauffant au rez-de-chaussée et des radiateurs dans les autres locaux.

Les bénévoles ont réalisé une grande part des travaux notamment de démolition et d'aménagement des espaces extérieurs. L'association a d'autre part bénéficié de nombreux dons.



Plan d'ensemble du projet
(source : SCPA Perche-Bougeault)

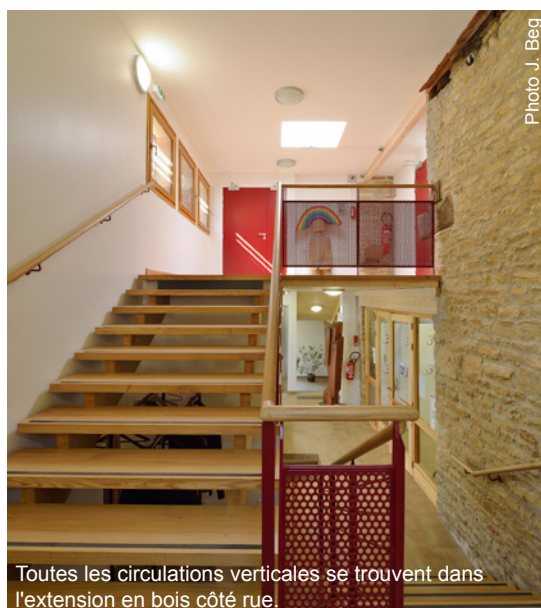


Photo J. Beg

Toutes les circulations verticales se trouvent dans l'extension en bois côté rue.



Une salle d'exposition.

Salle de spectacle actuelle

Le nombre de fauteuils a été augmenté et la salle rénovée. Meilleure visibilité, couleurs chaleureuses, amélioration acoustique... autant d'éléments permettant d'améliorer le confort des spectateurs.

Jeux de tasseaux



Matières



Contraste et harmonie



Traces

